



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué 'landespublic' (ALPI)

**DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 avril 2014**

--- o0o ---

L'an deux mille quatorze, le seize avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), LAMOTHE (a procuration pour M. DUCASSE), Mme DEGOS, M. DUBOS, Mme COURROS, M. MARSAN, Mmes BRUGAT, COUFFIGNAL, M. BRUEY, Mme ULMANN, M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA, Mmes DAUGREILH, DARGELOSSE.

Etaient excusés : M. DUCASSE (a donné procuration à M. LAMOTHE), Mmes DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. BROQUÈRES), THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA).

Un scrutin a eu lieu, Mme COUFFIGNAL Laurine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C

Délibération n°2

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DEGOS

Objet : Budget annexe Régie Fêtes et Animations – Examen et Vote du Budget 2014

Pour l'année 2014, il est proposé à notre assemblée de voter le budget de la Régie des fêtes et animations pour un montant équilibré en dépenses et recettes à 93 866.25 €.

Il est proposé au vote par chapitre.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

VOTE les propositions nouvelles du Budget annexe Régie Fêtes et Animations 2014.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES